

BULLETIN D'INSCRIPTION

SORTIE : PROLONGATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Dates : du 21 avril 2025 au 02 mai 2025

Organisateurs : ALAIN ET CATHERINE SEGUINEL

Participants : NOMBRE D'ÉQUIPAGES LIMITÉ À 25

Mr : Prénom :

Mme : Prénom :

Demeurant :

CP : Ville :

Téléphone : Mobile :

Email :

Véhicule : Longueur : Hauteur : N° d'immatriculation :

N° adhérent au CERCLE :

TARIF DE BASE DE LA PROLONGATION : 500 € par personne

L'inscription à la sortie autorise Le CERCLE à utiliser les images sur lesquelles vous pouvez figurer

Nombre de personnes prolongation 500,00€ X X = Total

Les remorques et véhicules supplémentaires ne sont pas autorisés

Paiement : par chèque à l'ordre du CERCLE LeVoyageur à adresser accompagné du bulletin d'inscription à :

DIDIER PINEL DE GRANDCHAMP AU 2 RUE DE L'ORLÉANAIS - 35135 CHANTEPIE

Inscription à compter : **à compter du 20 janvier - Prise en compte du cachet de la poste**

Les inscriptions seront closes le : **15 mars 2025.**

Sont incluses dans le prix : les prestations publiées dans la revue n° 114 du mois de janvier 2025.

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme et les dépenses liées à la présence de votre animal de compagnie Les conditions générales pour cette sortie sont celles du CERCLE LeVoyageur.

Date et signature de l'adhérent

Les conditions générales et particulières de vente des voyages et des séjours sont publiées chaque année au moins une fois dans la revue de l'association. En cas de désistement, et quel qu'en soit la cause ou le délai une retenue de 10 euros par personne sera appliquée (frais de dossier non remboursables). En cas d'annulation de la sortie par Le CERCLE les sommes versées seront remboursées en totalité.